

Plan directeur d'aménagement des badlands de Cheltenham Caledon (Ontario)

Deuxième réunion publique

Date et heure : Le lundi 25 janvier 2016 à 19 h

Lieu : Complexe communautaire de Caledon, salle de réception A

Participants :

- Environ 35 membres de la collectivité
- Les représentants des organismes suivants, qui font partie de l'Équipe pour l'aménagement des badlands de Cheltenham (EABC) : la Fiducie du patrimoine ontarien (FPO), la Région de Peel, la Ville de Caledon, la Bruce Trail Conservancy (BTC), le Bruce Trail Caledon Club, l'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit (OPNVC)
- Des représentants de Dillon Consulting Limited (Dillon)

Objectif de la réunion

Il s'agissait de la deuxième d'une série de rencontres de consultation publique sur le Plan directeur d'aménagement des badlands de Cheltenham. Cette deuxième réunion publique visait :

- à résumer les consultations publiques jusqu'à maintenant (tableaux d'affichage), notamment les résultats du sondage en ligne et les commentaires de la première réunion publique;
- à présenter l'analyse du plan directeur, les aires de protection prioritaires et la justification, ainsi que les principales stratégies de gestion contenues dans le rapport de l'étape I (présentation et tableaux d'affichage).

Programme de la réunion

1. Accueil/inscription/examen des tableaux d'affichage – 19 h à 19 h 30
2. Présentation des conclusions de l'étape I (Dillon/FPO) – 19 h 30 à 20 h
3. Questions et réponses (Dillon/FPO)
4. Mot de la fin
5. Temps pour remplir les formules de commentaires
6. Fin de la réunion à 21 h

Résumé de la réunion

1. **Accueil – 19 h à 19 h 30**
2. **Présentation par la Fiducie du patrimoine ontarien et Dillon Consulting – 19 h 30**

Karla Kolli, de Dillon Consulting, anime la soirée et présente l'objectif de la réunion et la façon dont celle-ci se déroulera.

Sean Fraser, de la Fiducie du patrimoine ontarien (FPO), fait le point sur le processus du plan directeur :

- Un nouvel organisme s'est joint à l'Équipe pour l'aménagement des badlands de Cheltenham (EABC) : la Première Nation des Mississaugas de New Credit. La principale personne-ressource est leur gestionnaire des consultations, Fawn Sault.
- La Caledon Countryside Alliance fait partie de l'EABC depuis de nombreuses années et a récemment nommé un nouveau représentant qui est avec nous ce soir : M. Neil Morris.
- À la réunion précédente, il a été demandé que le public soit représenté davantage à l'EABC. Comme cela a été dit à la première réunion publique, les nouveaux organismes sont encouragés à faire partie de l'EABC, sous réserve de l'acceptation par l'équipe elle-même. La FPO et l'EABC sont disposées à ce que d'autres organismes, comme les associations de résidents et de contribuables, la chambre de commerce ou une association d'amélioration commerciale, représentent la collectivité.
- On sait qu'il peut être difficile de trouver les capacités et les ressources nécessaires pour la création d'une nouvelle organisation communautaire qui représentera les intérêts locaux. C'est pourquoi la FPO a décidé de tenir un forum séparé des résidents sur le plan directeur dans un endroit proche des badlands (Cheltenham ou Inglewood) afin de réunir les résidents locaux, d'écouter leurs observations et de connaître leurs points de vue, et de mieux comprendre leurs préoccupations et les solutions qu'ils préconisent. Le forum des résidents aura lieu en mars ou en avril (avant la prochaine réunion publique). De l'information sur l'endroit et le format, de même que les invitations, sera envoyée sous peu et communiquée à la collectivité.
- Dans le cadre d'une autre consultation, la Fiducie veut aussi rejoindre les entreprises situées près des badlands pour mieux comprendre quelles sont les incidences directes du site sur elles et ce qu'elles considèrent comme les principales difficultés et possibilités.
- À titre de rappel, l'audience du Tribunal de l'environnement à propos de l'approbation du parc de stationnement des badlands aura lieu du 1^{er} au 5 février 2016 dans la salle du conseil de la Ville de Caledon.

Caroline Marshall, de Dillon Consulting, fait à l'intention du groupe un exposé sur :

- Le site dans le contexte du Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara et le Réseau des parcs et espaces libres de l'escarpement du Niagara (RPELEN);
- Le processus de l'étude : examen de l'échéancier du projet;

- Les techniques de consultation publique utilisées pour l'étude (conformément au processus de planification du RPELEN);
- Les principes directeurs pour les badlands de Cheltenham :
 - la conservation du patrimoine culturel et naturel de la propriété,
 - la sécurité de tous ceux qui visitent le site,
 - l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes qui souhaitent accéder au site,
 - l'accroissement des possibilités d'interprétation et d'éducation du public;
- Le résumé du processus d'inventaire et d'analyse de l'étape I;
- La description de l'approche utilisée pour définir les niveaux de protection prioritaires, ainsi qu'un résumé de l'évaluation du site et la carte correspondante des aires de protection prioritaires;
- La description de l'approche adaptative générale utilisée pour la gestion du site et les principales stratégies de gestion des visiteurs et de gestion du patrimoine naturel (paysage des badlands, sentiers et aires d'observation);
- La description des zones de gestion éventuelles du RPELEN et des zones recommandées pour le site : zone de réserve naturelle et zone d'accès (emplacements choisis);
- Les prochaines étapes du processus du plan directeur.

3. Questions et réponses

Après la présentation, les participants sont invités à poser des questions.

1. Augmenter l'accès au site (dans les principes directeurs), est-ce que cela signifie augmenter l'accès pour que les gens marchent sur les badlands?
 - A. (*Dillon*) Le mot « site » signifie toute la propriété, qui inclut le sentier Bruce. Ça ne signifie pas que les gens seront autorisés à marcher sur les badlands.
2. Est-ce qu'avant de déterminer quelles sont les aires de protection prioritaires d'autres études techniques ont été effectuées ou est-ce qu'on s'est servi de l'information dont on disposait déjà?
 - A. (*Dillon*) Les aires de protection prioritaires ont été définies à l'aide de l'information qui existe déjà (p. ex., les classifications écologiques des terres et les inventaires du patrimoine naturel) et de visites supplémentaires sur les lieux effectuées par les biologistes de Dillon.
3. Les badlands n'ont-elles pas été formées par l'érosion? Pourquoi arrêtons-nous l'érosion? Elle se produit depuis de nombreuses années.
 - A. (*Dillon*) Il n'est probablement pas possible de faire cesser l'érosion des badlands. En n'autorisant pas les gens à marcher dessus, nous enlevons l'incidence humaine. Nous comptons sur l'Office de protection de la nature de la vallée de la Credit (OPNVC) pour déterminer s'il est nécessaire et possible de gérer l'érosion due au ruissellement de manière à réduire la quantité de sédiments qui se retrouvent dans le cours d'eau et les terres humides adjacents. Même si la zone est stable, il pourrait y avoir des conséquences en aval.

4. Quel est le mandat de Dillon? Est-ce que la firme est chargée d'examiner les conséquences pour la collectivité (plus précisément, la circulation)?
- A. (*Dillon*) La FPO a préparé le mandat, qui décrivait ce qui est attendu du projet de plan directeur. Dillon a répondu à ce mandat par une proposition qui décrit le processus de l'étude (fait partie de la présentation) et comprend quatre réunions publiques.
 - B. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) La FPO est propriétaire des badlands de Cheltenham et le plan directeur ne porte que sur la propriété elle-même. À propos des incidences de la circulation routière, les routes adjacentes relèvent de la compétence de la Région de Peel (Olde Base Line Road) et de la Ville de Caledon (Creditview Road). Nous savons que la visite de la propriété a des incidences qui ne se limitent pas à la propriété, et la région et la ville font toutes deux partie de l'Équipe pour l'aménagement des badlands. Nous savons que les questions de circulation dépassent la portée du plan directeur et touchent une plus grande région que simplement les abords des badlands.
 - C. (*Ville de Caledon*) Un groupe qui examinera les questions de circulation dans la partie ouest de Caledon a été formé. Il est composé de la Région de Peel, de la Ville de Caledon, de l'OPNVC et de la FPO. Ce groupe ne s'occupera pas que de la zone entourant les badlands : il inclura aussi le parc provincial Forks of the Credit, l'aire de conservation Belfountain et d'autres endroits qui ont beaucoup de visiteurs. Le comptage de la circulation a été effectué à l'automne. L'analyse s'en vient. Il s'agit en fin de compte de déterminer comment gérer la circulation dans toute la région. Le but est d'avoir des mesures positives en place avant l'automne prochain.
- L'équipe pour la gestion de la circulation de la partie ouest de Caledon – est-ce que c'est seulement des gens du gouvernement?
- D. (*Ville de Caledon*) Oui, pour le moment. Nous savons que la population doit participer. L'équipe pour la gestion de la circulation devra trouver des idées et formuler des suggestions sur ce qui peut être fait lorsque le nombre de visiteurs est élevé (p. ex., au moment des coloris automnaux). Quand nous en serons à cette étape, nous consulterons la population.
5. Comment les incidences sur la collectivité seront-elles incluses dans le plan directeur et comment seront-elles intégrées à l'étude sur la circulation dans la partie ouest de Caledon? Les résidents veulent être tenus au courant. S'il y a des discussions sur la circulation et des incidences sur la collectivité, la collectivité aimerait le savoir.
6. Dans la présentation, il a été dit que toute la propriété devrait être considérée comme une réserve naturelle. Il découle de cette interprétation que peu d'aménagements sont prévus et que les incidences sont minimales. Comment alors la FPO justifie-t-elle qu'une partie de la propriété soit consacrée à un parc de stationnement, alors qu'il est impossible de considérer cela comme une incidence minime (arbres enlevés, construction, asphaltage)?

- A. (*Dillon*) Par rapport aux autres zones de gestion possibles du RPELEN, la zone de réserve naturelle est une des plus restrictives. Vous vous souviendrez que nous recommandons aussi que des zones d'accès servent à délimiter les points d'accès au site. Si nous autorisons les visiteurs dans le site, même si c'est simplement dans le sentier Bruce, il doit y avoir certaines installations. Par rapport aux autres sites, la zone où nous proposons à l'heure actuelle de mettre le stationnement est moins importante et moins sensible. Les aires qu'il est plus important de protéger, comme les badlands et la forêt mature, ont un niveau de protection plus élevé. (*La carte des aires de protection prioritaires est utilisée pour montrer aux participants à quel endroit la construction du parc de stationnement est proposée sur Olde Base Line, dans une aire de protection de niveau 3.*)
- B. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) Avant de décider de mettre le parc de stationnement à cet endroit, neuf organismes qui font partie de l'Équipe pour l'aménagement des badlands ont étudié un nombre d'options considérable. L'emplacement actuel a été choisi par toutes les organisations et a été approuvé par la Commission de l'escarpement du Niagara. L'audience du Tribunal de l'environnement et de l'aménagement du territoire au sujet de l'approbation du parc de stationnement aura lieu du 1^{er} au 5 février 2016. C'est par ce processus que nous aurons des réponses à ces questions.
7. La portée de l'Équipe pour l'aménagement (des badlands de Cheltenham) est spécifique au site. Pouvez-vous penser au-delà du site en ce qui concerne l'accès? Redonner de nouveaux accès au site qui ne sont pas sur Olde Base Line. La sécurité sur Olde Base Line doit être la considération la plus importante. Pouvez-vous faire cela, et l'avez-vous fait? Pourquoi pas sur Creditview Road, ou installer un stationnement sur Chinguacousy Road? Ou dans les champs au sud de la propriété? La circulation est terrible sur Olde Base Line et elle ne fera qu'empirer. Les gens vont continuer de venir au site.
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) Examiner d'autres options pour donner des accès supplémentaires au site entre dans le cadre du plan directeur. La FPO ne peut mettre de changements en œuvre que dans la parcelle dont elle est propriétaire. D'autres organismes, des gouvernements et des groupes qui peuvent regarder au-delà de la propriété font partie de l'Équipe pour l'aménagement.
8. Si vous fournissez ces autres routes, y aura-t-il une clôture tout autour de la propriété? Vous n'allez pas arrêter les gens de marcher là s'ils peuvent marcher là.
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) Nous n'avons pas l'intention d'enlever la clôture dans un avenir proche. Nous savons que la topographie est très fragile et que bon nombre de gens sont d'avis que le public ne devrait pas marcher sur les badlands. Nous devons faire preuve de créativité pour gérer les gens qui visitent le site. Utiliser des clôtures est une façon de les gérer.
9. À la dernière réunion, j'ai été encouragé – et je continue de l'être – de voir que vous adoptez une approche holistique. Ce qui est flagrant, c'est où le stationnement va être? Est-ce que c'était dans le mandat? Ça aurait dû l'être. Pourquoi est-ce que ça ne fait pas

partie de cette analyse? Je pensais que c'était pour ça tout ce processus. Si vous n'incluez pas le parc de stationnement dans cette évaluation, votre approche n'est pas holistique.

- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) Un parc de stationnement est nécessaire parce que le stationnement incontrôlé sur Olde Base Line Road n'est pas sécuritaire. La décision de placer le stationnement à cet endroit a fait suite à l'étude de plusieurs options pendant plusieurs années. Les organismes et l'Équipe pour l'aménagement sont favorables à cet emplacement et il a été approuvé par la Commission de l'escarpement du Niagara. Il fait maintenant l'objet de la prochaine audience du Tribunal de l'environnement. Est-ce que c'est le seul parc de stationnement? Je ne sais pas. Est-ce qu'il pourrait y en avoir d'autres? Peut-être.
10. Un des mandats de la FPO consiste à donner au public accès à ce site. À titre de propriétaire du site, n'allez-vous pas faire ce que vous voulez?
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) La FPO est liée par le Plan d'aménagement de l'escarpement du Niagara. Aux termes de ce plan, la FPO est tenue de passer par un processus d'établissement d'un plan directeur qui doit être approuvé par la Commission de l'escarpement du Niagara et le ministère des Richesses naturelles et des Forêts.
11. Nous ne pouvons pas tenir les gens éloignés de la zone. Caledon est un endroit spécial. Nous ne pouvons pas le garder pour nous. Nous devons réfléchir à la façon de protéger les badlands et de répondre au mandat de la FPO.
12. Par le passé, il n'y avait pas de personnel sur les lieux et le site était laissé à lui-même. Le plan directeur fera-t-il des recommandations sur des choses comme le personnel, le stationnement payant afin que les gens n'en abusent pas, les heures d'ouverture? Il devrait y avoir une personne rémunérée à temps plein sur les lieux en tout temps pour assurer convenablement la sécurité. Des billets, du stationnement payant. Est-ce que c'est de cette façon que le site sera exploité dans le cadre du plan d'aménagement? Le site ne devrait pas être ouvert à moins qu'il y ait du personnel à temps plein sur les lieux pour le gérer. Ce n'est pas juste que la police régionale ou les agents de Caledon chargés de l'application des règlements le fassent.
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) La façon dont le site sera exploité fera partie du plan directeur. Dans quelle mesure et quelles seront les modalités de la gestion opérationnelle du site sera décidé par le truchement du plan directeur.
13. Les objectifs de gestion sont tout à fait justes. Le truc, c'est d'équilibrer l'accès et la demande d'accès. Si vous n'avez pas d'équilibre, vous aurez des gens qui marchent aller-retour le long d'Olde Base Line. Pour une journée type d'été, il y a 54 à 56 autos. Si vous n'installez pas un stationnement assez grand sur les lieux, ils vont continuer de se garer sur la route. Personnellement, j'adore voir les enfants gravir et descendre les collines en courant. Sans cette activité, les badlands pourraient se couvrir de verdure.

14. À propos du parc de stationnement, on a l'impression à vous entendre que c'est réglé. Je suis surpris et surpris qu'il soit situé sur le sentier Bruce. Je crains qu'il ne devienne un endroit où les gens de la région vont aller traîner.
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) Le parc de stationnement est proposé au début du sentier Bruce, cela joue un double rôle. La Bruce Trail Conservancy est représentée dans l'Équipe pour l'aménagement.
15. En tant que quelqu'un qui vit tout juste à côté du parc de stationnement et qui est un randonneur enthousiaste, je suis d'accord pour dire qu'il n'y a plus de 54 à 56 autos qui stationnent aux badlands. Je conviens qu'une plateforme d'observation est fantastique pour les randonneurs, mais je me demande si les gens visiteront encore le site s'ils ne peuvent que se tenir sur une plateforme. J'ai peur que ça ne vaille plus la peine de construire un parc de stationnement.
16. Le stationnement sera-t-il dans la seule zone qui est la moins sensible? Mais est-ce que ça n'est pas aussi l'endroit le moins sécuritaire où mettre un parc de stationnement?
- A. (*Modérateur*) Nous avons parlé beaucoup du parc de stationnement. Nous devons reporter cette question et les autres questions relatives au stationnement à la fin de la réunion, s'il reste du temps. Veuillez permettre aux gens de poser d'autres types de questions à propos de l'information qui a été présentée.
17. J'aimerais féliciter la FPO. Ce n'est pas facile de se lever à une réunion publique et de dire que nous pouvons faire mieux. Je suis heureux de voir que la collectivité sera consultée de nouveau. Évidemment, il y a différentes opinions et divers points de vue. Mais je suis content que vous réunissiez les gens pour trouver des solutions.
18. J'essaie de comprendre la séquence des événements relatifs au plan directeur. Cette réunion m'a aidé à me faire une idée de ce qui peut arriver à la propriété, mais il semble que la sécurité ne soit pas un des quatre principes directeurs. Pourquoi ne pas attendre que l'analyse du transport ait été faite avant d'élaborer des concepts? Comment peut-il y avoir une audience la semaine prochaine alors que l'étude du transport n'a pas été faite?
- A. (*Fiducie du patrimoine ontarien*) L'Équipe pour l'aménagement a cherché pendant plusieurs années comment donner accès au site de façon sécuritaire. Ce travail inclut plusieurs analyses et études de la circulation. Nous allons à l'audience du Tribunal de l'environnement avec ce qui est considéré comme la partie la plus sécuritaire, la plus appropriée et la moins sensible de la propriété pour un stationnement. À l'heure actuelle, il n'y a absolument aucun stationnement légal et sécuritaire sur les lieux. Le public a besoin d'un endroit sécuritaire pour accéder à la propriété. L'équipe a décidé que ce serait cet endroit en se fondant sur plusieurs options et sur un processus d'approbation pluriannuel et multipartite.
19. Le sondage en ligne – quand a-t-il été fait? Demandait-on aux gens s'ils se rendraient encore aux badlands s'ils ne pouvaient plus marcher dessus?

- A. (Dillon) Le sondage en ligne a été lancé en septembre et s’est terminé à la fin d’octobre (2015). Oui, la question de l’accès au caractère géographique lui-même a été posée et 65 % des répondants à peu près ont dit que oui, ils visiteraient le site s’ils pouvaient seulement le regarder.
20. Depuis que la clôture a été installée, il y a moins de véhicules stationnés sur la route. Toutefois, dernièrement, pendant la fin de semaine de l’Action de grâces, il y avait des véhicules stationnés sur un demi-kilomètre à partir de Creditview ouest, sur Creditview et autour du coin. Il y avait beaucoup d’autos et ce n’était pas sécuritaire. C’est encore un endroit populaire même si vous n’avez pas directement accès aux badlands. La plupart des gens sont d’accord pour dire qu’il n’y a pas de stationnement sécuritaire sur Olde Base Line. La région ne peut mettre Creditview Road de l’avant parce que ce n’est pas une route régionale. L’érosion est horrible et la turbidité de la rivière Credit peut nuire au frai des poissons. Il est important d’examiner la turbidité et l’érosion qui viennent des badlands.

6. Mot de la fin

Les animateurs présentent les prochaines étapes du processus :

- Dillon terminera le rapport d’inventaire et d’analyse de l’étape I.
- La FPO tiendra le forum des résidents locaux en mars ou en avril 2016.
- Dillon organisera la troisième réunion publique, qui portera sur les concepts possibles du site, au printemps 2016.

Le modérateur remercie toutes les personnes ayant participé et fait des commentaires.

La réunion prend fin à 21 h.

Ressources supplémentaires

- Deuxième réunion publique – Présentation
- Deuxième réunion publique – Tableaux d’affichage